

Comment nous comporter dès le 12.12.2020

Fiche d'information sur le concept de protection durant l'interruption du championnat de la saison 2020/21

1. Règles générales pour toutes les catégories d'âge et toutes les ligues



Les personnes avec des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer aux entraînements.



Obligation générale de porter un masque.



Les règles d'hygiène et de distance sont à respecter à tout moment, aussi dans le vestiaire et à côté du terrain.



Désignation d'un responsable du plan coronavirus pour chaque évènement.



Chaque club doit disposer d'un concept de sécurité.



Les dispositions cantonales plus strictes priment dans tous les cas.



S'entraîner en groupes réguliers de max. 5 personnes (staff inclus). Plusieurs groupes possibles avec division claire dans l'espace.



Accès à la salle pour entraîneurs et joueurs uniquement.

Les exceptions à ces règles sont définies ci-dessous.

2. Règles pour les sportifs avant leur 16^{ème} anniversaire



Interdiction de toute compétition.



Pour l'entraînement des enfants et des jeunes avant leur 16^{ème} anniversaire, il n'y a pas de restrictions sur le terrain.

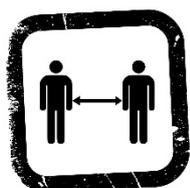
3. Règles à partir de l'âge de 16 ans et en dehors de la LNA



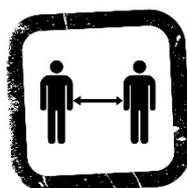
Interdiction de toute compétition.



La pratique normale du unihockey n'est pas autorisée.



Entraînements individuels ou de technique **sans contact** autorisés.



Lors de l'entraînement en salle, le port du masque est obligatoire. Il faut garder une distance de 1.5 m à tout moment.



Si 15m² par personne sont à disposition pour usage exclusif, le port du masque n'est pas obligatoire.

4. Pour la LNA féminine et masculine



Pour les équipes de LNA, l'entraînement dans des groupes réguliers est autorisé.



Des compétitions sont autorisées avec un concept de sécurité, y compris staff, médias et TV, mais sans spectateurs.



Un « responsable corona » doit être nommé pour chaque événement.



Pas de changements de côté à la pause, pas de poignée de main, salutation par lever de canne.